



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 29 avril 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 avril 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 20 représentants 30 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 34 voix

Délibération n° BS-2024/08

Objet : Soutien aux sportifs de haut niveau 2024

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BREYTON Stéphanie
REY Freddy	CHAVAND Christelle
	CLOUZEAU Dominique
	ESCARON Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	EYMERY Clémentine
GERIN Anne	MICHALLET Bernard
	MOREL Véronique
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
GUIGUE Gilbert	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
WOLFF Corine	BOIX-NEVEU Arthur
	BOUZON Elodie
	EGO Catherine
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	LAVAL Sylvain
	POZO Jean-Christophe
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	DEPINOIS Marc
	PICHON-MARTIN Bertrand
	ZUCCHERO Pascal

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	GUSMEROLI Stéphane à ESCARON Dominique
	DELPHIN Maurice
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	MONIN Michelle
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	DUPRAZ Fabien à ZUCCHERO Pascal
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
BAABAA Jimmy à BOIX-NEVEU Arthur	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	MOLLIERE Denis
BONNARDON Pierre	

Votants (en voix) : 34
 Exprimés (en voix) : 34
 Pour : 33
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 1 (Stéphanie Breyton)

Objet : Soutien aux sportifs de haut niveau 2024

Le Parc de Chartreuse a mis en place en 2018 un soutien aux jeunes sportifs chartroussins de haut niveau, représentant des disciplines emblématiques de la Chartreuse, de la montagne et des sports de nature, selon les critères suivants :

1. Considérer les disciplines sportives de pleine nature pratiquées en Chartreuse
2. Sportifs prioritairement licenciés dans une association/club dont le siège est en Chartreuse (au sens communes adhérentes au PNRC) ou environs, et de représenter son association effectivement dans les compétitions régionales et nationales. Le cas échéant vivre en Chartreuse et la représenter dans les compétitions.
3. Figurer sur la liste Jeunesse et Sport de haut niveau.
4. Avoir obtenu des titres ou des podiums en championnat de France, compétitions nationales ou internationales

Ce soutien a évolué pour proposer une notion et une fonction d'« ambassadeur » aux sportifs les plus expérimentés parmi ceux soutenus.

Cela ouvre la possibilité de les mobiliser sur des temps forts en lien avec le Parc, en lien avec la communication des actions du Parc et l'éducation au territoire.

L'athlète soutenu s'engage à porter les couleurs et à citer le soutien du Parc naturel régional de Chartreuse dans toute opération médiatique ou événementielle.

Pour 2024, 7 sportifs ont formulé une demande de soutien :

- Jules Lapierre** pour le Ski de fond – 28 ans (Sarceñas)
- Victor Lovera** pour le Ski de fond – 23 ans (Le Sappey en Chartreuse)
- Matéo Allard** pour le Cyclisme route – 21 ans (Saint-Pierre d'Entremont Isère)
- Fanny Quoy** pour le ski-joëring et CaniVTT – 33 ans (Saint-Laurent-du Pont)
- Liv Bouvier-Breyton** pour le Biathlon – 18 ans en 2024 (Entremont le Vieux)
- Lorin Vergnolle** pour le ski de fond – 18 ans en 2024 (Saint-Pierre de Chartreuse)
- Alexandre Gumuchian** pour le ski freestyle – 18 ans 2024 (Saint-Pierre d'Entremont Isère)

Ces sportifs, pour certains déjà accompagnés depuis quelques années par le Parc (Jules Lapierre, Matéo Allard) et d'autres nouvellement soutenus (Fanny Quoy, Liv Bouvier-Breyton, Lorin Vergnolle et Alexandre Gumuchian) seront soutenus pour la poursuite de leur carrière sportive, leurs entraînements et participations aux compétitions nationales, en leur demandant d'y porter les couleurs du Parc, donner de leurs nouvelles sportives sur les réseaux sociaux, et être éventuellement présent sur un temps fort du Parc et associer leur image sportive à celle du Parc.

Une convention sera établie entre l'athlète, le club et le Parc naturel régional de Chartreuse, pour le versement du soutien au club et préciser les engagements de chacune des parties. Il y sera précisé l'obligation faite au club de reverser l'aide allouée au sportif nommé désigné.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **De valider les soutiens sportifs 2024 au regard des critères définis,**
- **D'autoriser le Président à engager les dépenses afférentes et signer tout document lié à ces demandes.**

Ainsi fait et délibéré le 29 avril 2024,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **02 MAI 2024**

SOUTIENS AUX SPORTIFS POUR 2024

Nom de l'athlète	Club	Résidence	discipline	Soutien Parc
Jules Lapierre	Ski Nordique Chartreuse (SNC)	Sarcenas	Ski de fond	1 000 €
Victor Lovera	Ski Nordique Chartreuse (SNC)	Le Sappey en Chartreuse	Ski de fond	750 €
Matéo Allard	Centre cycliste d'Etupes (Franche- Comté / Doubs)	Saint-Pierre d'Entremont Isère	Cyclisme	750 €
Fanny Quoy	Club des Canisavoyards (Chambéry)	Saint Laurent du Pont	Canis VTT et Ski Joering	500 €
Lorin Vergnolle	Ski Nordique Chartreuse (SNC)	Saint-Pierre de Chartreuse	Ski de fond	300 €
Liv Bouvier- Breyton	Ski Nordique Chartreuse (SNC)	Entremont le Vieux	Biathlon	300 €
Alexandre Gumuchian	Ski Club des 2 Alpes	Saint-Pierre d'Entremont Isère	Ski freestyle	300 €
TOTAL				3 900,00 €